

## COMPTE-RENDU D'EXECUTION BUDGETAIRE

Le budget primitif du CNRS a été arrêté pour l'année 2011 à 3 507,251 M€, soit 3 204,251 M€ hors produits et charges calculés (+87,950 M€, +2,8% par rapport à l'année 2010).

Après les décisions modificatives, les prévisions de recettes nettes ont finalement été arrêtées à 3.294,688 M€ (+2.8% par rapport au budget voté) et les crédits ouverts à 3.748,085 M€ (+17% par rapport au budget initial), dont 453,396 M€ de crédits reportés issus de la gestion précédente et gagés par prélèvement sur le fonds de roulement en DM 1.

Hors produits et charges calculés (les opérations d'ordre relatives aux amortissements et aux provisions), l'arrêté des comptes 2011 présente un montant de recettes réalisées de 3.277,275 M€ (taux de réalisation de 99.5% contre 100,5% en 2010) pour un volume de dépenses mandatées de 3.271,065 M€ (taux de consommation de 87,3% contre 87,9% en 2010).

Le solde d'exécution budgétaire reste positif (+6,211 M€ contre +18,277 M€ en 2010), et contribue à porter, correction des opérations non budgétaires (-4,499 M€) prise en compte, le fonds de roulement brut de l'établissement à 455,795 M€ au 31 décembre (454,083 M€ fin 2010).

Les subventions pour charges de service public (SCSP) relevant du programme 172 (action 3, répartition du dispositif post-doctoral ministériel : 4,572 M€ ; autres actions, subvention récurrente : 2.506,699 M€), globalisées pour 2.511,271 M€, représentent 76,6% des recettes (taux identique à celui de 2010) et couvrent 76,8% des dépenses mandatées (77,0% en 2010).

Dans le cadre des modalités de gestion de la mise en réserve de crédits, la subvention récurrente a subi des annulations de crédits (-16,345 M€ au total, contre -16,887 M€ en 2010).

Outre les SCSP, le volet « recettes » comptabilise 766.004 M€ de ressources extra-budgétaires (+3,595 M€, soit +0,5% par rapport à 2010) :

- les recettes contractuelles et les soutiens finalisés à l'activité de recherche, pour 658,225 M€ (+47,297 M€ par rapport à 2010 et 20,1% des recettes totales) : 410,479 M€ de recettes contractuelles (dont 189,000 M€ de l'ANR et 59,000 M€ de financements issus de l'Union européenne), 243,245 M€ de subventions sur projets, 2,556 M€ de dons et legs affectés et 1,945 M€ de crédits issus du programme des investissements d'avenir.
- les produits issus de l'activité de recherche et des prestations de service, pour 38,999 M€ (1,2% des recettes totales) : 22,305 M€ de prestations de services correspondant à des expertises, analyses ou actions de formation, 16,476 M€ de redevances pour brevets et licences, 0,218 M€ de ventes de produits, d'éditions ou d'organisation de colloques ;
- les autres subventions ou produits divers, pour 68,780 M€ (2,1% des recettes totales) : 53,387 M€ de produits de gestion courante, 7,081 M€ de subventions diverses, 6,011 M€ de produits financiers et exceptionnels, 1,335 M€ de dons et legs non affectés et 0,966 M€ d'opérations financières.

Le volet « dépenses » du budget exécuté se répartit :

- par nature de dépenses, entre 2.308,390 M€ de masse salariale (70,6% des dépenses mandatées, du même ordre qu'en 2010) pour 35.019 ETPT (dont 2.066,781 M€ de masse salariale limitative pour 27.665,9 ETPT rémunérés « sous plafond » et 241,609 M€ de masse salariale indicative pour 7.353,1 ETPT rémunérés « hors plafond »), 898,804 M€ de dotations globales de fonctionnement et d'investissement annuel (27,5% des dépenses, contre 29% en 2010) et 63,871 M€ pour les opérations d'investissement programmé (OIP ; 1,9% des dépenses contre 1,4% en 2010) ;
- par destination de dépenses, entre 2.757,227 M€ de dépenses des unités de recherche et de service (agrégat 1 ; 84,3% des dépenses), 208,484 M€ pour les actions communes (agrégat 2 ; 6,4%) et

305,354 M€ pour les fonctions support (agrégat 3 ; 9,3%). La ventilation 2011 des dépenses par destination est assez proche de celle de 2010.

La masse salariale limitative est exécutée à hauteur de 2.066,781 M€ (+44,102 M€ ; +2,2%), soit la totalité des crédits ouverts en clôture (2.066,834 M€).

Elle représente 63,2% des dépenses totales (62,5% en 2010) pour 27.665,9 ETPT réalisés : 25.014,6 ETPT titulaires et 2.651,3 ETPT non titulaires.

Par rapport à l'exécution 2010, l'augmentation de la masse salariale sur les personnels permanents s'explique essentiellement par l'augmentation des charges sociales (cotisation employeur aux pensions civiles), la progression des dépenses liées au versement au compte épargne temps et la prime d'excellence scientifique.

La masse salariale indicative (« colonne 2 », hors plafond) est arrêtée à 241,609 M€ (contre 232,648 M€ en 2010). Elle connaît une augmentation un peu plus marquée (+3.8% en 2011) que celle de la masse salariale des personnels permanents.

S'agissant des dotations annuelles de fonctionnement et d'investissement (898.804 M€ contre 937,995 M€ en 2010), les dépenses mandatées se répartissent en :

- 635,699 M€ sur l'agrégat 1 (consommation de 67,7% des crédits ouverts) : 82,972 M€ pour l'institut de chimie; 34,382 M€ pour l'institut de l'écologie et de l'environnement ; 79,628 M€ pour l'institut de physique; 49,378 M€ pour l'institut national de physique nucléaire et physique des particules ; 138,025 M€ pour l'institut des sciences biologiques; 32,062 M€ pour l'institut des sciences humaines et sociales; 12,320 M€ pour l'institut des sciences informatiques et de leurs interactions; 74,281 M€ pour l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes; 7,457 M€ pour l'institut des sciences mathématiques; 80,390 M€ pour l'institut national des sciences de l'univers; 9,442 M€ pour l'Interdisciplinaire et 35,362 M€ pour les Opérations scientifiques réalisées hors du CNRS;
- 175,523 M€ sur l'agrégat 2 (dont 89% des crédits ouverts), 104,007 M€ couvrant une partie du coût global pour les très grandes infrastructures de recherche (TGIR), le solde étant réparti en agrégat 1 entre Instituts nationaux), 17,097 M€ pour les actions d'IST, 18,691 M€ consacrés à la valorisation de la recherche ; 6,185 M€ pour l'animation scientifique et évaluation, 4,092 M€ pour la communication ; 11,245 M€ consacrés à la formation permanente ; 1,600 M€ pour les échanges internationaux et 12,606 M€ pour les autres actions communes;
- 87,582 M€ sur l'agrégat 3 (81,8% des crédits ouverts) : 32,720 M€ pour l'action sociale, 14,304 M€ pour les opérations immobilières, 23,145 M€ de moyens généraux (8,443 M€ pour les services centraux, 14,702 M€ pour les services territoriaux), 13,067 M€ de moyens informatiques communs, 4,345 M€ au titre des opérations financières et autres dépenses générales.

A hauteur de 63,871 M€ (contre 44,261 M€ en 2010), les dépenses sur opérations d'investissement programmées (OIP, pluriannuelles) se répartissent entre 4,649 M€ pour les moyens informatiques communs (développement de la seconde étape d'élaboration du schéma directeur du système global d'information, SDSI) et 59,222 M€ d'opérations immobilières (contre 37,830 M€ en 2010).

Les opérations qui ressortent en 2011 sont dans une très large mesure inscrites dans des démarches nationales et régionales que sont les contrats de projets Etat/Régions, les très grandes infrastructures de recherche et le « Plan Campus » :

- L'Institut des Sciences Analytiques – ISA (11,590 M€) : ce projet a pour objectif de constituer un grand centre d'expertise et de formation en chimie analytique en regroupant des unités de recherche situées à Lyon et à Solaize. Actuellement en phase de réalisation, l'ensemble sera inauguré en avril 2012.
- Le centre de calcul de haute performance IDRIS (3,492 M€) : l'opération, achevée en 2011, a consisté à augmenter la puissance des alimentations du centre.

- Extension du Centre de calcul de l'IN2P3 à Lyon (3,425 M€) : cette opération qui a bénéficié également du plan de relance en 2010 comprend notamment une nouvelle salle calcul de 800m<sup>2</sup> qui a été réceptionnée en octobre 2011 et est maintenant totalement équipée.
- Opération «Architectures Dynamiques Reconfigurables pour systèmes Embarqués Autonomes Mobiles» au sein du LAAS (3,246 M€) : le bâtiment, inauguré en novembre 2011 reconstitue tout un univers instrumenté autour de moyens technologiques inédits, relié à des réseaux informatiques, des puces, des caméras.
- Plateforme intégrée pour l'imagerie du vivant IMAGIF (3,061 M€) : les travaux devraient être réceptionnés autour de la mi-2012.
- Opération Double-Chooz (2.596 M€) portant sur la réalisation d'un second détecteur de neutrino à la centrale EDF de Chooz : les travaux, dont la fin est prévue à l'été 2012, consiste à creuser une cavité dans la colline pour l'installation des dits détecteurs.